

CHARTRE DU TRAVAIL PERSONNEL DE LA VALLÉE ET DE LA FONTAINE D'OUCHE

Apprendre à faire ses devoirs
relève du temps de classe

L'élève doit disposer des conditions
favorables à sa réussite

Tout travail à la maison doit être
amorcé en classe

L'élève doit pouvoir faire son
travail sans aide de l'adulte

Professeurs

- Réguler la quantité de devoirs
- Donner du temps en classe pour commencer les devoirs
- S'assurer que tous les élèves ont noté leurs devoirs sur un agenda papier
- Planifier les évaluations une semaine en avance
- Préciser les attentes de chaque devoir
- Avertir les parents si les devoirs ne sont pas faits

Partenaires & associations

- Associer les familles dans la démarche de scolarité de leur enfant
- Garantir un cadre de travail favorisant le travail personnel
- Développer des actions complémentaires à l'école
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie dans son travail personnel

parents - école - partenaires - élève - stimuler - assurer du lien - soutenir

Parents

- Demander à l'enfant ce qu'il a fait dans la journée
- Demander le travail qui est à faire et s'assurer que son enfant a travaillé à la maison ou à l'extérieur
- Permettre à son enfant de bénéficier des aides proposées par les enseignants ou les associations
- Aider son enfant à transmettre à l'enseignant les difficultés rencontrées dans le cadre du travail personnel

Elèves

- Faire son cartable avec le matériel correct et fonctionnel
- Noter, vérifier et anticiper le travail à faire dans un agenda papier
- Essayer et noter sur son cahier ce qui pose problème quand le travail est non fait ou incomplet
- Profiter des accompagnements mis à sa disposition pour faire le maximum de travail